

MRC de La Matanie

Rapport d'activités

Fonds de développement des territoires

2015-2016



1. Mise en contexte

Suite à l'entrée en vigueur de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget* du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, les municipalités régionales de comté (MRC) ont reçu pleine compétence pour favoriser le développement de leur territoire. Au même moment, le Fonds de développement des territoires (FDT) a été institué pour les soutenir dans ce rôle.

Une entente relative au FDT intervenue entre la MRC de La Matanie et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) intègre dorénavant différentes enveloppes budgétaires auparavant cloisonnées, notamment le Fonds de développement régional (FDR) qui finançait les Conférences régionales des élus (CRÉ), le cadre de financement des Centres locaux de développement (CLD), le Pacte rural et le Programme d'aide aux MRC subvention de fonctionnement versée pour les mandats de base de la MRC.

Ce premier rapport d'activités trace un bilan des activités réalisées en regard des priorités d'intervention du FDT de la MRC entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 mars 2016. Il décrit les différentes interventions accomplies et fait état des retombées globales du FDT sur notre territoire.

2. Bilan des priorités d'intervention 2015-2016

Le 25 novembre 2015, le Conseil de la MRC de La Matanie adoptait ses priorités d'intervention 2015-2016 du Fonds de développement des territoires. Du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016, le FDT a permis à la MRC de soutenir la mise en œuvre des huit grandes priorités d'intervention suivantes :

1. La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
2. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du Gouvernement;
3. Le soutien aux municipalités locales en expertises professionnelles ou pour établir des partages de services et de ressources humaines, matérielles et financières (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
4. Le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise incluant l'économie sociale et les coopératives et la promotion de l'entrepreneuriat;
5. Le soutien au développement rural dans le territoire de la MRC;
6. Le soutien au développement, à l'accueil et à la promotion touristique;
7. Le développement de créneaux d'excellence qui contribuent au positionnement de La Matanie, notamment le secteur maritime, l'imagerie numérique et la culture, l'éolien, l'agriculture, la forêt et le tourisme;
8. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants :
 - pour améliorer ou offrir des milieux de vie sécuritaire et de qualité, notamment dans les domaines social, culturel, touristique, agricole, économique, technologique, environnemental et de la mobilité de la population;
 - pour viser l'attraction et la rétention de la ressource humaine (nouveaux arrivants et natifs) et répondre aux enjeux du vieillissement de la population;
 - pour encourager l'implication sociale, la solidarité et l'inclusion sociale;
 - pour développer, diversifier et consolider l'économie du milieu;

- pour favoriser l'émergence d'une économie plus verte basée sur les principes des 3RV, de l'économie circulaire et contrer les changements climatiques et leurs impacts;
- pour faire connaître et exploiter de manière durable nos richesses naturelles;
- pour mettre en valeur nos paysages et notre patrimoine.

Les prochaines sections du rapport d'activités présentent ce qui a été réalisé au 31 mars 2016 pour chacune des priorités du FDT.

2.1 La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire

La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* précise que toute MRC est tenue de maintenir en vigueur, en tout temps, un schéma d'aménagement et de développement. Afin d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être de sa population ainsi que le développement durable de son territoire, la MRC a principalement travaillé à l'élaboration de deux règlements modifiant son schéma.

Le règlement numéro 198-11-2016, dont le processus d'adoption a débuté le 20 janvier 2016, incluait une mise à jour complète des orientations, des objectifs et des moyens de mise en œuvre associés aux enjeux des milieux forestiers et à la conservation ainsi qu'à l'exploitation rationnelle des ressources, la protection de l'environnement et la détermination des secteurs de contraintes. Plus précisément, il s'est traduit par l'ajout de territoires d'intérêt écologique et de secteurs de contraintes ainsi que par la mise à jour des données sur les infrastructures, équipements et réseaux importants. Concernant les contraintes, la MRC a délimité et prévu des normes minimales pour encadrer l'utilisation du sol à proximité des cônes alluvionnaires de la vallée de la rivière Matane. La MRC a également revu l'encadrement de l'utilisation du sol dans les secteurs à risques d'érosion des berges du fleuve Saint-Laurent, lesquels ont été redélimités de manière à couvrir la grande majorité du littoral, à l'exception des secteurs de falaises.

Quoique son entrée en vigueur soit prévue à la fin de 2016, le règlement numéro 198-12-2016 a également été élaboré en partie durant la période couverte par le présent rapport. Ce règlement inclut des orientations, objectifs, stratégies et moyens d'actions en lien avec la protection et la mise en valeur des paysages. Il revoit également la gestion des activités liées à l'affichage commercial, à l'extraction des substances minérales et à l'entreposage extérieur. Outre les paysages, le règlement inclut une mise à jour des orientations, objectifs, stratégies et moyens d'actions en lien avec les milieux industriels afin d'y inclure une stratégie de développement misant sur la complémentarité et l'amélioration des infrastructures et équipements industriels et portuaires. De manière plus limitée, diverses modifications, notamment aux normes minimales régissant les éoliennes commerciales, l'utilisation des terrains à proximité du chemin de fer et du réseau routier supérieur, ont été apportées. Les périmètres d'urbanisation des municipalités de Saint-Ulric, de Saint-René-de-Matane, secteur du Ruisseau-Gagnon, et de la ville de Matane ont fait l'objet de nouvelles délimitations (ajustements).

Pour assurer une planification efficace, l'équipe de l'aménagement du territoire travaille également à tenir à jour les données relatives aux grands enjeux affectant l'utilisation et le développement de La Matanie. Par exemple, la MRC a réalisé diverses analyses en lien avec la protection des sources municipales d'eau potable, l'utilisation à des fins résidentielles de la zone agricole permanente et la planification des transports (réseau routier municipal). La MRC a aussi été appelé à se prononcer sur divers projets de développement et suivre l'évolution des dossiers régionaux en matière d'aménagement du territoire (ex. table des paysages).

2.2 L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement

Pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016, aucune entente sectorielle n'a été établie, financée ou mise en œuvre.

2.3 Le soutien aux municipalités locales en expertises professionnelles ou pour établir des partages de services et de ressources humaines, matérielles et financières

L'équipe de développement rural accompagne les municipalités dans la mise sur pied d'initiatives visant le partage de ressources humaines et/ou matérielles. Ainsi, un soutien continu est offert au projet de loisir intermunicipal regroupant les municipalités de Sainte-Félicité, Saint-Adelme et Saint-Jean-de-Cherbourg. L'expertise offerte permet de maintenir actif le comité de suivi du projet, de procéder à une évaluation évolutive et de veiller à la pérennité de celui-ci.

À la demande de municipalités situées dans l'ouest du territoire, un soutien professionnel a aussi été offert pour évaluer la faisabilité d'embaucher une ressource humaine partagée entre trois municipalités. Bien que le projet n'ait pas vu le jour, les démarches ont permis d'identifier des besoins communs entre ces municipalités.

Aussi, suite à la journée de réflexion intermunicipale « Mieux se connaître, mieux travailler ensemble », des comités ont été mis en place pour travailler certaines thématiques ressorties par les intervenants locaux. Notamment, trois rencontres ont été tenues sur le partage et l'achat commun de machinerie municipale. Ces rencontres ont donné lieu à un premier appel d'offres commun entre les municipalités de Sainte-Paule, Saint-Ulric et la ville de Matane. Une rencontre a également été tenue pour l'achat commun de matériel en loisir.

Finalement, une Table de concertation en développement rural réunissant les comités de développement local a été mise sur pied afin de jouer les rôles suivants :

- Assurer la circulation de l'information pertinente au développement local;
- Mobiliser les corporations de développement local autour d'une vision commune du développement régional;
- Maximiser l'utilisation des ressources locales (humaines, matérielles et financières) dans un contexte de développement territorial;
- Favoriser l'émergence et appuyer des projets ayant un caractère structurant et de nature intermunicipale ou territoriale;
- Renforcer le pouvoir d'action des corporations de développement local.

Les conseillères en développement rural sont disposées à soutenir les municipalités pour toute autre forme de partage.

2.4 Le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise incluant l'économie sociale et les coopératives et la promotion de l'entrepreneuriat

La mise en place du service de développement économique de la MRC, responsable du soutien à l'entrepreneuriat et aux entreprises, fut une importante priorité de 2015. Voici quelques-unes des actions réalisées par la MRC au 31 mars 2016 :

- Création d'un poste d'analyste financier;
- Création d'un poste en développement économique;
- Rédaction de la *Politique de soutien aux entreprises*;
- Rédaction de la *Politique d'octroi des dons et commandites et d'aide financière à la formation et à l'innovation sociale*;
- Analyse et accréditation d'entreprises d'économie sociale dans la MRC de La Matanie (10);
- Planification et organisation d'un Forum d'économie sociale;
- Gestion de la mesure Soutien au travail autonome (Programme d'Emploi-Québec);
- Participation à la Journée carrières;
- Accompagnement de projets d'entreprises et organisation d'un gala local pour le Défi OSEntreprendre;
- Gestion de la cellule de mentorat de La Matanie;
- Accompagnement et formation à la Coopérative Jeunesse de Services (CJS) de Matane.

De plus, la MRC a apporté un soutien financier et technique aux projets suivants :

Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
C.I.M Informatique	Service Internet HV	28 500 \$	2 000 \$
Les Ateliers Léopold Desrosiers	Achat et modernisation d'équipements	20 500 \$	5 000 \$
Marché central Ste-Félicité	Expertise professionnelle	1 600 \$	450 \$

Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
La Fabrique	Embouteillage bières de microbrasserie	615 000 \$	10 000 \$
Marché central Ste-Félicité	Relève d'entreprise	220 000 \$	5 000 \$
Chambre de commerce région de Matane	Gala de l'excellence	500 \$	500 \$
Garage Perron	Démarrage d'entreprise	116 500 \$	1 500 \$
CDRIN de Matane/Cégep de Matane	Incubateur d'entreprises	217 500 \$	100 000 \$
Fleuriste Harrisson	Site Web transactionnel	15 000 \$	5 000 \$
Coop de Santé et Solidarité des Gens d'Ici	Informatiser les dossiers	16 935 \$	3 200 \$
Montant accordé			132 650 \$

2.5 Le soutien au développement rural dans le territoire de la MRC

Dans un souci de continuité du Plan de travail du Pacte rural 2014-2019, la MRC de La Matanie a, au cours de la période, maintenu en postes deux conseillères en développement rural attitrées à l'accompagnement, l'animation et la mobilisation des milieux ruraux et communautaires. Parmi les dossiers travaillés cette année :

- Finalisation des consultations et de la rédaction des plans de développement local;
- Organisation d'une journée de travail intermunicipal sous le thème « Mieux se connaître, mieux travailler ensemble »;
- Contribution à la rédaction de la *Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) pour améliorer les milieux de vie*;
- Lancement et administration d'un appel de projets, analyse de 36 demandes et suivi des projets financés;
- Promotion de la *PSPS* auprès des élus et des citoyens concernés;

- Accompagnement des demandes dans le *Programme de développement des communautés – volet local*, lequel comprend le support aux projets structurants locaux;
- Accompagnement des corporations de développement local dans le *Programme de soutien à la vitalité rurale*, lequel vise à favoriser la prise en charge de l'animation et de la mobilisation des communautés;
- Planification, organisation, animation et/ou participation aux différents groupes de travail ou tables de concertation locale et régionale : Table de concertation des aînés de La Matanie, Table de concertation en développement rural, Table tourisme, Table attraction et rétention, Comité saines habitudes de vie, Comité Concert'action famille, Comité ÉLAM (planification stratégique COSMOSS), Réseautage communautaire, Table des agents de développement rural du Bas-Saint-Laurent, Table en loisir rural;
- Suivi du Plan d'action MADA de la MRC et des plans d'actions MADA locaux;
- Accompagnement à la mise sur pied de projets intermunicipaux concernant différentes thématiques : deux projets de loisirs intermunicipaux, un projet de partage de machinerie municipale, l'achat commun d'équipement de loisir;
- Participation à la planification et l'organisation du Forum d'économie sociale et à l'analyse des accréditations des entreprises d'économie sociale;
- Accompagnement technique dans le montage de différents projets locaux : aménagement de parcs, rénovation de centres communautaires, festivités locales, bibliothèque, coopérative, services de garde communautaire, services de restauration en milieu rural, jardin communautaire, projet récréotouristique; etc.
- Veille stratégique par l'envoi systématique de courriels d'informations liées au développement rural et aux différentes sources de financement de projets;
- Répondre à toutes demandes d'aides techniques (soutien, accompagnement, recherche, médiation) provenant des milieux ruraux et communautaires.

En somme, la MRC, en collaboration avec ses partenaires, offre un soutien technique d'accompagnement des municipalités et des collectivités dans leur développement socio-économique par l'animation du territoire, la connaissance et l'analyse du territoire et l'expertise technique.

2.6 Le soutien au développement, à l'accueil et à la promotion touristique

Au cours de l'année 2015-2016, la MRC de La Matanie a consacré 78 000 \$ via le FDT pour le développement et la promotion touristique. La contribution du FDT a permis de :

- Créer un poste de technicien(ne) en récréotourisme;
- Répondre à toutes demandes techniques (soutien, accompagnement, recherche) provenant des entreprises ou organismes touristiques et des municipalités du territoire : une trentaine de demandes et projets ont été traités;
- Faire le suivi de la planification stratégique touristique 2012-2016;
- Développer le tourisme d'affaires et participer aux deux bourses de l'Association des professionnels en congrès du Québec;
- Coordonner et animer une table de concertation en tourisme;
- Participer au développement de l'interprétation touristique à bord du traversier *NM F.-A. Gauthier*;
- Améliorer la connaissance du territoire et de ses attraits par la réalisation de travaux d'inventaire sur le terrain;
- Collaborer à la stratégie d'attractivité et de rétention des nouveaux arrivants par la production et la conception de matériel promotionnel;
- Recenser, documenter et promouvoir l'offre touristique de La Matanie sur divers médias;
- Gérer et mettre à jour les outils de promotion touristique et la vente d'espaces publicitaires (guide, site web, Facebook);
- Participer aux activités de l'Association touristique régionale de la Gaspésie et du réseau d'accueil gaspésien;
- Planifier, organiser et coordonner la gestion du Bureau d'accueil touristique de La Matanie;
- Informer et promouvoir le service en tourisme de la MRC auprès des entreprises, partenaires et municipalités.

De plus, un soutien financier et technique a été apporté aux projets suivants :

Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Moto X Matane	Achat d'équipements	3 000 \$	500 \$
Éole en musique	Forfait familial	320 000 \$	2 000 \$
ATR Gaspésie	Colloque touristique	35 000 \$	500 \$
Les Bombes Créatives	Festival Équinoxe	21 000 \$	1 500 \$
Corporation St-Maxime-du-Mont-Louis	Projet : Rouler Vert la Gaspésie	700 000 \$	2 500 \$
Voile internationale Québec	Transat Québec/St-Malo	30 000 \$	500 \$
Montant accordé			7 500 \$

2.7 Le développement de créneaux d'excellence qui contribuent au positionnement de La Matanie, notamment le secteur maritime, l'imagerie numérique et la culture, l'éolien, l'agriculture, la forêt et le tourisme

À travers ses politiques d'investissement, la MRC de La Matanie a contribué au développement des créneaux d'excellence visés pour l'année 2015-2016. Plus spécifiquement, les secteurs de l'imagerie numérique et de la culture ont été encouragés via l'évènement culturel PHOS :

Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
PHOS	PHOS, évènement photo+art	239 000 \$	15 000 \$
PHOS	Évènement culturel	14 595 \$	2 000 \$
Montant accordé			17 000 \$

Les autres créneaux d'excellence ont tout de même été accompagnés de différentes façons, soit via d'autres fonds locaux ou par de l'accompagnement technique, notamment au niveau du tourisme (voir section 2.6.).

2.8 La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants

Pour encadrer la gestion de son FDT, la MRC de La Matanie s'est dotée d'une *Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) pour améliorer les milieux de vie*, notamment dans les domaines social, communautaire, culturel, économique et environnemental. Plus précisément, la *PSPS* encadre les dépenses liées à une mesure destinée à soutenir les projets structurants.

Pour définir un cadre destiné aux projets structurants pouvant faire l'objet d'un financement par le FDT, la MRC de La Matanie instaurera les trois programmes suivants :

- 1) Le *Programme de développement des communautés – volets intermunicipal et territorial*, lequel comprend le support aux projets structurants intermunicipaux et territoriaux;
- 2) Le *Programme de développement des communautés – volet local*, lequel comprend le support aux projets structurants locaux;
- 3) Le *Programme de soutien à la vitalité rurale*, lequel vise à favoriser la prise en charge de l'animation et de la mobilisation des communautés par les comités de développement local.

Dans un appel de projets tenu en février 2016, la MRC a affecté la somme de 140 000 \$ pour le soutien de projets structurants locaux, intermunicipaux et territoriaux :

Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Carrefour jeunesse-emploi région Matane	Séjours exploratoires de Place aux jeunes	52 000 \$	3 500 \$
Cuisine collective de la région de Matane	Pérennisation des services visant la sécurité alimentaire de La Matanie	45 000 \$	26 500 \$
Regroupement des femmes de la région de Matane	Amélioration et agrandissement des infrastructures communautaires du RFRM	539 239 \$	8 000 \$
Relais Santé de Matane	Le Grenier s'éclate dans La Matanie	102 873 \$	8 500 \$

Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent	À la poursuite d'un rêve, service d'hébergement Maison J. Arthur Desjardins	187 191 \$	15 000 \$
Société d'histoire et de généalogie de Matane	Déménagement à l'église Bon-Pasteur de Matane et aménagement du local	38 000 \$	8 500 \$
Comité de développement local de la Rivière-Blanche	Jardin communautaire	25 157 \$	3 000 \$
Comité de développement local de Saint-René-de-Matane	Parcours actif	9 284 \$	4 500 \$
Corporation de développement local de Baie-des-Sables	Aménagement des entrées de village	25 500 \$	6 000 \$
Corporation de développement local de Sainte-Paule	Consolidation de l'activité de la Chasse aux faisans	13 172 \$	3 000 \$
Corporation des loisirs de Saint-Adelme	Troisième phase de mise à jour de la bâtisse – toiture et clôture	12 479 \$	8 000 \$
Ligue de balle donnée amicale de St-Ulric	Remise en état du terrain de balle molle de Saint-Ulric	21 845 \$	2 000 \$
Municipalité de Grosses-Roches	Mise aux normes d'un escalier récréatif sécuritaire	14 889 \$	10 000 \$
Municipalité des Méchins	Aventure marine des îlets – Phase 1 partie 2	19 749 \$	4 500 \$
Municipalité de Sainte-Félicité	Une plage pour tous – Phase 2	18 675 \$	7 000 \$
Municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg	Rénovation Halte des Montagnes de Saint-Jean-de-Cherbourg	606 800 \$	10 000 \$
Municipalité de Saint-Léandre	Parc intergénérationnel	87 098 \$	7 000 \$
Ville de Matane	Grande Place des îles	109 370 \$	5 000 \$
Montant accordé			140 000 \$

De plus, la MRC a affecté 90 000 \$ à des projets reliés à des enveloppes budgétaires spécifiques :

Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Corporations de développement local	Programme de soutien à la vitalité rurale	30 000 \$	30 000 \$
Municipalités de Sainte-Félicité, Saint-Adelme et Saint-Jean-de-Cherbourg	Coordonnateur en loisir intermunicipal, An 2	41 000 \$	20 000 \$
MRC de La Matanie	Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants en Matanie (SANAM)	60 000 \$	15 000 \$
MRC de La Matanie	Plan de transport collectif, An 2 (2015-2016)	112 570 \$	25 000 \$
Montant accordé			90 000 \$

S'inspirant du Pacte rural, la *PSPS* a donc pour but de favoriser le développement des communautés pour qu'elles soient dynamiques en misant sur un développement durable susceptible d'améliorer la condition et la qualité de vie de la population.

3. Bilan financier du Fonds de développement des territoires (FDT) 2015-2016

Le bilan financier indique les sommes engagées pour la période visée par la reddition de compte, soit le 1^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016, pour chacune des priorités d'intervention.

	Priorités d'intervention	Sommes engagées
1	La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire	126 900 \$
2	L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement	--
3	Le soutien aux municipalités locales en expertises professionnelles ou pour établir des partages de services et de ressources humaines, matérielles et financières (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre)	--
4	Le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise incluant l'économie sociale et les coopératives et la promotion de l'entrepreneuriat	276 248 \$
5	Le soutien au développement rural dans le territoire de la MRC	175 510 \$
6	Le soutien au développement, à l'accueil et à la promotion touristique	78 000 \$
7	Le développement de créneaux d'excellence qui contribuent au positionnement de La Matanie, notamment le secteur maritime, l'imagerie numérique et la culture, l'éolien, l'agriculture, la forêt et le tourisme	17 000 \$
8	La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants	200 000 \$

4. Conclusion

Ce premier rapport d'activités du Fonds de développement des territoires permet de constater que plusieurs interventions ont été réalisées pour la période de 15 mois suivant la signature de l'entente avec le MAMOT. Plusieurs de ces actions, si elles ne sont pas encore réalisées, sont en voie de l'être ou se poursuivront de façon continue. La création d'un département de développement économique ainsi que l'ajout du développement touristique au département de l'aménagement et de l'urbanisme ont nécessité une période d'ajustement et de transition. Somme toute, ce premier bilan est positif et la prochaine année s'inscrit dans la continuité de tous les efforts qui ont été déployés par l'équipe de la MRC pour structurer le FDT. Pour l'année 2016-2017, ce fonds continuera de soutenir la réalisation de projets structurants qui génère des retombées économiques, touristiques, sociales ou culturelles sur l'ensemble du territoire de la MRC de La Matanie.

Ce rapport d'activités 2015-2016 du Fonds de développement des territoires (FDT) de La MRC de La Matanie a été présenté aux membres du Conseil et adopté lors de la séance du 18 janvier 2017.

Le document est disponible pour les citoyennes et citoyens par l'entremise du site Internet de la MRC (www.lamatanie.ca).